

**ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES
MARTRES INC.**

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association de plein-air des Martres inc.

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Association de plein-air des Martres inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 novembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Association de plein-air des Martres inc., comptabilise en charge au moment de leur acquisition ses immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. En l'absence d'une politique quant aux méthodes, taux et périodes d'amortissements, les incidences de cette dérogation sur les états financiers n'ont pas été déterminées.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres points

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 22 février 2022.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Benoît Côté comptable professionnel agréé inc. ¹

La Malbaie
Le 5 avril 2023

¹ Par Benoît Côté, CPA auditeur

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**BILAN****30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	170 393	69 609
Débiteurs (<i>note 3</i>)	21 257	20 296
Stocks	7 123	7 750
Subventions à recevoir	105 779	187 443
Frais payés d'avance	2 046	2 046
Total de l'actif	306 598	287 144
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (<i>note 5</i>)	89 430	35 024
Produits reportés (<i>note 6</i>)	18 054	58 317
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (<i>note 7</i>)	6 561	6 065
Total du passif à court terme	114 045	99 406
Passif à long terme		
Dette à long terme (<i>note 7</i>)	42 641	49 201
Total du passif	156 686	148 607
Actif net		
Non affecté	149 912	138 537
Total du passif et de l'actif net	306 598	287 144

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	138 537	293 496
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	11 375	(154 959)
Solde à la fin	149 912	138 537

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Droits d'accès forfaits mixtes et complets (<i>annexe A</i>)	63 787	78 295
Droits d'accès forfaits simples (<i>annexe B</i>)	130 116	127 364
Droits d'accès tarifs quotidiens (<i>annexe C</i>)	63 461	50 575
Réseau routier (<i>annexe D</i>)	64 083	82 460
Services aux usagers (<i>annexe E</i>)	163 386	154 128
Subventions (<i>annexe F</i>)	188 585	319 187
Plan de développement d'activités récréatives (<i>annexe G</i>)	13 553	13 415
Autres (<i>annexe H</i>)	90 172	64 049
	777 143	889 473
Charges		
Accueil (<i>annexe I</i>)	133 317	430 903
Protection de la Faune (<i>annexe J</i>)	33 918	40 040
Amélioration de la Faune (<i>annexe K</i>)	20 836	29 020
Réseau routier (<i>annexe L</i>)	237 107	235 991
Camping (<i>annexe M</i>)	44 116	135 169
Autres services aux utilisateurs (<i>annexe N</i>)	49 824	11 164
Plan de développement d'activités récréatives (<i>annexe O</i>)	97 733	22 463
Chapelle (<i>annexe P</i>)	120	222
Administration (<i>annexe Q</i>)	111 689	112 447
Autres (<i>annexe R</i>)	37 108	27 013
	765 768	1 044 432
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	11 375	(154 959)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	11 375	(154 959)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Valeur actualisée de l'avantage sur l'emprunt à long terme sans intérêts	-	(1 409)
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt sans intérêts	-	2 640
	11 375	(153 728)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (<i>note 8</i>)	95 473	50 855
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	106 848	(102 873)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	-	10 000
Remboursement de la dette à long terme	(6 064)	(5 606)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 064)	4 394
Augmentation (diminution) de l'encaisse	100 784	(98 479)
Encaisse au début	69 609	168 088
Encaisse à la fin	170 393	69 609

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constituée sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Il opère une zone d'exploitation contrôlée (ZEC), régie par le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits autonomes, d'exploitation, de camping (journalier, semaine et additionnel), de cartes de territoire, et de location de chalet sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de camping aménagés, sont comptabilisés conformément aux contrats de location en place.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti.

Au 30 novembre 2022, l'organisme n'a enregistré aucune provision pour réduire la valeur comptable des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation. Aucun renversement de provision n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

Les coûts liés aux stocks compris dans les résultats de l'exercice sont comptabilisés sous la rubrique achats.

30 NOVEMBRE 2022**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et ne font l'objet d'aucun amortissement. Elles sont présentées en charges aux résultats.

En vertu du protocole d'entente signé le 1er septembre 2011 entre l'organisme et le Ministère des ressources naturelles et de la faune, tous les immeubles acquis ou construits pour les fins de gestion de l'organisme demeurent la propriété du Ministère dans aucun droit pour l'organisme.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Comptes clients	7 662	5 315
Solde à recevoir de l'État	13 595	14 981
	21 257	20 296

4. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit avec Visa Desjardins d'un montant maximal autorisé de 70 000 \$ portant intérêt au taux de 11,20 % [7,70 % au 30 novembre 2021] dont la totalité est inutilisée au 30 novembre 2022.

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	84 890	29 565
Salaires et vacances à payer	4 540	5 459
	89 430	35 024

6. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents.

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 NOVEMBRE 2022****7. DETTE À LONG TERME**

	2022	2021
	\$	\$
Banque Scotia		
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 609 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 7,89 %, échéant en septembre 2024 et garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 30 000 \$.	12 361	18 425
Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré		
Compte d'urgence pour entreprise, sans intérêts et garanti par le gouvernement du Canada dont le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2023.	36 841	36 841
	49 202	55 266
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	6 561	6 065
	42 641	49 201

Les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants : 2023 – 6 561 \$ et 2024 – 42 641 \$.

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(961)	26 970
Stocks	627	(2 181)
Subventions à recevoir	81 664	157 801
Frais payés d'avance	-	(3)
Créditeurs	54 406	(40 777)
Produits reportés	(40 263)	(90 955)
	95 473	50 855

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe A - Droits d'accès forfaits mixtes et complets		
Chasse et pêche petits gibiers	9 941	11 056
Chasse - gros et petits gibiers	53 846	67 239
	63 787	78 295
Annexe B - Droits d'accès forfaits simples		
3 jours (membres et non-membres)	-	3 265
Chasse à l'orignal et à l'ours	31 276	18 992
Pêche individuelle et familiale	35 173	48 691
Réseau routier	63 107	55 170
Pêche étudiant	440	781
Pêche blanche	120	465
	130 116	127 364
Annexe C - Droits d'accès tarifs quotidiens		
Chasse petits gibiers (membres et non-membres)	4 228	4 288
Pêche (membres et non-membres)	59 233	46 287
	63 461	50 575
Annexe D - Réseau routier		
Droits de passage	64 083	82 460
Annexe E - Services aux usagers		
Ordures et autres	18 007	16 725
Camping - saison	109 140	98 940
Camping - journalier	29 494	29 559
Location d'embarcations	6 745	8 904
	163 386	154 128

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe F - Subventions		
ZEC Québec - Programme du Fonds d'aide à l'entretien des chemins	55 397	52 827
ZEC Québec - Programme du fonds d'aide pour la diversification de l'offre d'activités	40 025	3 083
ZEC Québec - Programme du Fonds d'aide pour l'administration	10 784	14 593
MRC de Charlevoix - Aménagement du ponceau du lac Champoux	13 462	-
MRC de Charlevoix - projet stationnement	15 000	-
MRC de Charlevoix - Fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba et PADF	-	14 450
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Restauration des traverses de cours d'eau	38 000	-
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Fonds d'aide pour la protection du territoire des ZEC	15 917	6 100
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	-	31 490
Fonds Capitale-Nationale	-	20 000
Fondation de la faune du Québec	-	9 049
Emploi Été Canada	-	4 346
Emploi-Québec - Formation	-	33 193
Ministère du Tourisme, entente de partenariat régional en tourisme de Charlevoix	-	79 000
Subventions du gouvernement du Canada	-	51 056
	188 585	319 187

Annexe G - Plan de développement d'activités récréatives

Location de chalets	13 553	13 415
---------------------	---------------	--------

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe H - Autres		
Cartes de territoire	2 640	3 759
Cartes de membres	27 420	19 050
Stationnement - 3 jours	33	283
Ventes et location d'articles	21 557	18 802
Commissions sur la vente de permis du MRNF et propane	887	291
Téléphone et autres	1 052	3 479
Saumon - passage et pêche	27 326	17 523
Activités spéciales	6 292	-
Intérêts	2 665	862
Gain sur disposition	300	-
	90 172	64 049
Annexe I - Accueil		
Salaires et avantages sociaux	96 879	88 581
Fournitures, entretien et réparation	7 678	18 872
Gaz propane, acétylène et oxygène (récupéré)	(867)	11 306
Carburant	-	2 344
Assurances	9 966	6 181
Service d'accueil	7 982	7 750
Télécommunications	4 133	3 398
Acquisition bâtiment - immobilisations corporelles	5 599	292 256
Acquisition équipement - immobilisations corporelles	1 484	-
Vêtements de travail	463	165
Taxes, permis, et licence	-	50
	133 317	430 903

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe J - Protection de la Faune		
Salaires et avantages sociaux	23 896	16 693
Télécommunications	3 654	3 369
Carburant	911	4 306
Vêtements de travail	879	84
Entretien et réparation - VTT	1 254	2 566
Assurances	1 720	3 852
Taxes, permis et licence	1 474	1 565
Frais de déplacements	130	-
Acquisition de matériel roulant - immobilisations corporelles	-	7 200
Formation	-	405
	33 918	40 040
Annexe K - Amélioration de la Faune		
Salaires et avantages sociaux	19 064	25 098
Entretien des équipements	278	1 377
Fournitures et bassin	863	1 212
Vêtements de travail	560	320
Taxes et permis	71	-
Déplacements forfaitaires	-	63
Acquisitions d'équipements - immobilisations corporelles	-	950
	20 836	29 020
Annexe L - Réseau routier		
Salaires et avantages sociaux	60 363	62 691
Acquisition d'équipements - immobilisations corporelles	2 400	10 619
Acquisition de ponceaux - immobilisations corporelles	52 839	2 854
Carburant	7 450	4 734
Travaux sur les chemins et location de machinerie	101 016	95 174
Entretien et réparation du matériel roulant	6 910	5 126
Fournitures	1 154	371
Entretien et réparation des petits équipements	2 257	2 056
Vêtements de travail	2 520	935
Déplacements	152	42
Taxes et permis	46	-
Formation	-	51 389
	237 107	235 991

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe M - Camping		
Acquisition - camping - immobilisations corporelles	33 536	127 973
Entretien et réparation	9 201	7 185
Fournitures	1 234	11
Taxes, permis et licences	145	-
	44 116	135 169
Annexe N - Autres services aux utilisateurs		
Vidanges	3 269	10 470
Entretien des équipements	894	694
Stationnement entrée 1 - immobilisations corporelles	45 661	-
	49 824	11 164
Annexe O - Plan de développement d'activités récréatives		
Frais de Chalet Barley	3 036	1 717
Entretien et réparation	267	372
Acquisition - PDAR - immobilisations corporelles	88 656	18 466
Acquisition - sentier de vélo - immobilisations corporelles	-	1 908
Entretien et réparation - hébergement Dôme	5 010	-
Aménagement sentier Dôme et vélos	764	-
	97 733	22 463
Annexe P - Chapelle		
Loyer	120	116
Entretien et réparation	-	106
	120	222

ASSOCIATION DE PLEIN-AIR DES MARTRES INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Annexe Q - Administration		
Salaires et avantages sociaux	61 086	56 575
Taxes, permis et licences	-	889
Assurances	738	680
Fournitures de bureau	461	3 343
Acquisition de matériel informatique - immobilisations corporelles	-	2 887
Honoraires professionnels	13 435	11 918
Activités spéciales	111	-
Assemblées générales	1 449	982
Déplacements - administrateurs	3 869	2 984
Télécommunications	391	506
Frais de représentation	756	1 400
Promotion et publicité	1 448	2 034
Fournitures informatiques	6 553	5 553
Réunions du conseil d'administration - opérations	503	16
Formation	-	1 950
Cotisations aux organismes	6 782	5 834
Vêtements de travail	75	730
Dépenses liées à la Covid-19	-	624
Frais de congrès	2 169	-
Frais de transport	15	-
Frais de banque	10 610	9 206
Intérêts sur la dette à long terme	1 238	1 696
Amortissement de l'Escompte de l'emprunt sans intérêt	-	2 640
	111 689	112 447
Annexe R - Autres		
Articles promotionnels et achats divers	12 572	12 152
Droits de pêche (saumon)	24 536	14 861
	37 108	27 013